

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Emissions et cotations

### Valeurs françaises

**SOFIPRIME**

Société Civile de Placements Immobiliers à capital fixe,  
 faisant offre publique de placement,  
 au capital de 23.361.336 €  
 Siège social : 303, square des Champs Elysées – Evry Courcouronnes - 91026 Evry Cedex  
 822 219 036 RCS Evry

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 16.710.576 € régie par les articles L.214-1, L.214-24 à L.214-24-23, L.214-86 à L.214-120, L.231-8 à L.231-21, D.214-32 à D.214-32-8, R.214-130 à R.214-160 du Code Monétaire et Financier, les articles 422-189 à 422-236 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Capital initial : 760.000 €

Capital statutaire : 150.000.000 €

Objet social : L'acquisition directe ou indirecte, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif principalement à usage d'habitation. Pour les besoins de cette gestion, elle peut procéder à des travaux de toute nature dans ces immeubles, notamment les opérations afférentes à leur construction, leur rénovation, leur entretien, leur réhabilitation, leur amélioration, leur agrandissement, leur reconstruction ou leur mise aux normes environnementales ou énergétiques. Elle peut acquérir des équipements ou installations nécessaires à l'utilisation des immeubles.

Elle peut, en outre, céder des éléments de patrimoine immobilier dès lors qu'elle ne les a pas achetés en vue de les revendre et que de telles cessions ne présentent pas un caractère habituel

Date d'expiration de la société : 29 août 2115

La responsabilité de chaque associé est engagée à l'égard des tiers à hauteur de sa part dans le capital de la société.

**CINQUIEME AUGMENTATION DE CAPITAL**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 8 des statuts, la Société de Gestion décide d'augmenter le capital de la société SOFIPRIME d'un montant de 4.150.664,00 € de nominal pour le porter de 23.361.336€ à 27.512.000 € par émission de 27.307 parts nouvelles à souscrire en numéraire de 152 € de nominal.

**Date d'ouverture de la souscription** : 2 juin 2023.

**Date de clôture de la souscription** : 31 janvier 2024, avec faculté de :

- Clôturer par anticipation, sans préavis, si le montant de 4.150.664,00 € est collecté,
- Ou
- Relever le montant de l'augmentation de capital par l'émission de 9.000 parts maximum supplémentaires, dès que celle-ci sera intégralement couverte. Dans cette hypothèse, aucune souscription supplémentaire ne pourra être recueillie tant que ne sera pas publié un nouvel avis dans le Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires,
- Ou
- Dans le cas où, à la date du 31 janvier 2024, les souscriptions et versements reçus seraient inférieurs à 75 % du montant de l'augmentation de capital, celle-ci pourra être prorogée.

**Prix de souscription de la part :**

Valeur nominale	152 €
Prime d'émission	128 €
Total prix de Souscription pour une part	280 €

La commission de souscription, comprise dans la prime d'émission, est égale à 10 % HT du prix de souscription soit 12 % TTC, soit un montant de 28 € HT (33,60 € TTC) facturé directement par la Société de Gestion à la SCPI SOFIPRIME.

**Minimum de souscription :**

La souscription minimale pour tout nouveau souscripteur est de 10 parts.

**Modalités d'enregistrement des souscriptions :**

Les souscriptions ne seront valides qu'à compter de la réception du bulletin de souscription et de l'encaissement des fonds correspondant à la totalité du prix de souscription.

Elles seront prises en compte par ordre chronologique.

**Jouissance des parts :**

Pour permettre l'adéquation entre investissement et collecte, la date de jouissance des parts est fixée au premier jour du troisième mois suivant celui au cours duquel la souscription a été enregistrée. Ainsi, des parts souscrites en juin 2023 porteront jouissance au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Lieu de souscription et de versement**

Les souscriptions et versements sont reçus dans les bureaux de la société de gestion, 303 Square des Champs Elysées – Evry Courcouronnes - 91026 EVRY Cedex.

La note d'information a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers SCPI n° 23-03 en date du 9 mai 2023.

Cette note d'information peut être :

- consultée sur le site [www.sofidy.com](http://www.sofidy.com)
- adressée sur simple demande écrite à SOFIDY 303, square des Champs Elysées – Evry Courcouronnes - 91026 EVRY Cedex
- adressée sur demande téléphonique au service « Epargne-Associés » de SOFIDY au 01.69.87.02.00